

La pauvreté, au château de Versailles ? Oui ça existe !

Au Château de Versailles, la pauvreté ? Oui, ça existe !

Le Château de Versailles : une image glamour, le luxe à la française, ses soirées jet-set...Pourtant derrière les belles façades, certains employés du Château vivent avec des revenus inférieurs au seuil de pauvreté.

Comment est-ce possible ?

Il existe au Château de Versailles des contractuels à temps incomplet. Ceux-ci travaillent tous les week-end (40% d'un temps plein) . Il touchent pour cela moins de 600 euros par mois. Pour certains, étudiants vivant chez leurs parents, cette situation ne pose pas de problème. Mais un certain nombre d'entre eux, qui ne possèdent pas d'autres revenus, souhaiteraient voir leur quotité de travail augmenter. Avec un taux de chômage important, il est difficile de trouver un deuxième travail. Or moins de 600 euros, c'est en France le seuil officiel de pauvreté. Ces vacataires sont victimes de ce qu'on appelle le temps partiel imposé.

Cette situation peut-elle être changée ?

Il faut savoir qu'un contractuel à temps incomplet peut voir sa quotité de travail augmentée, selon la législation, à hauteur de 70% d'un temps plein. Pour cela, il faut que l'administration, qui l'emploie, ait des besoins de fonctionnement justifiant cette augmentation. Or la direction du Château de Versailles déclare avoir besoin de l'équivalent de 26 contrats à 60% selon un document qu'elle a remis aux organisations syndicales.

Est-ce alors un problème de financement ? Ces vacataires ne sont pas payés par le Ministère de la Culture, mais directement par le Château de Versailles. Or dans le rapport

d'activité 2006, de l'Etablissement Public de Versailles, il est écrit : « Tous les ratios financiers « classiques » montrent la bonne situation financière de l'EPV en 2006 : l'excédent brut d'exploitation se situe à hauteur de 1,9 M€, le résultat d'exploitation est proche de 2,2 M€ en progression de 1 M€ par rapport à 2005 et le chiffre d'affaires a progressé de 5,5 M€ en 2006 par rapport à 2005 ».

**Vous ne trouvez pas cette situation normale, nous non plus !
Vous pouvez le dire en laissant un message sur le site du
Château de Versailles.**

Section Sud Culture Versailles.